

la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

NUMÉRO 10 • Mercredi 6 Février 2013 • 50 centimes

SOMMAIRE • page 2-3, LES SANS-PAPIERS AU FSM DE TUNIS : Libre circulation et installation pour tous, dans tous les pays du monde ! • page 4, SANS-PAPIERS SUBSAHARIENS : Pas de « solidarité », des faits concrets ! • page 11, CIRCULAIRE VALLS : L'arbitraire en progression continue • page 12, CIRCULAIRE VALLS : Au cas par cas les collectifs répondent : coup pour coup !

DOSSIER MALI • page 5, Quel avenir pour le Mali ? • page 6-7, ANZOU MANE SISSOKO : Le travail collectif, patrimoine de nos villages • page 7-9, PROJET NORD TAMBAOURA : Partir du travail collectif des villages • page 9, La terre aux paysans ! • page 10, Les Touaregs ? Des Maliens comme les autres

SANS PAPIERS NI FRONTIÈRES

LES SANS-PAPIERS AU FORUM SOCIAL MONDIAL POUR LA LIBERTÉ DE CIRCULATION

Du 26 au 30 mars se tiendra à Tunis le *Forum social mondial* 2013. Des collectifs de sans-papiers français avaient été déjà présents au FSM précédent de Dakar, en février 2011, mais, n'ayant pas obtenu les laissez-passer des autorités françaises, ils n'avaient pas pu se faire représenter par des sans-papiers véritables, femmes et hommes non régularisés, mais résidant et travaillant en France depuis des années. Il s'agissait alors, comme aujourd'hui, de prendre eux-mêmes la parole à cette tribune mondiale, pour faire retentir leurs voix de contestation de la condition qui leur est faite, *damnés de la terre du XXI^e siècle*, parias au ban des États modernes.

Depuis, les actions menées les ont conduits à penser qu'aujourd'hui la situation est mûre pour porter leur défi sur un plan nouveau et supérieur. Non seulement il y a eu l'expérience de Dakar, et en même temps celle de la caravane Bamako-Dakar [voir la *Voix des sans-papiers*, n. 3 et 4]. Il y a eu surtout la marche européenne de juin 2012, qui a vu une bonne centaine de sans-papiers français traverser à plusieurs reprises, un mois durant, des frontières européennes, publiquement, au vu et au su de tout le monde et notamment des autorités, dûment informées au préalable, de l'Europe et des pays traversés (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Italie) pour aller manifester dans plusieurs capitales et villes importantes à côté de leurs homologues belges, allemands, suisses, italiens rassemblés au sein d'une même organisation, la *Coalition internationale des sans-papiers et migrant-e-s* (CISPM) [voir la *Voix des sans-papiers*, n. 8 et 9].

En suivant la même méthode, publique et pacifique, il s'agit maintenant de franchir les frontières méridionales de l'Europe, ces frontières mêmes où tant de sans-papiers venus d'Afrique ont déjà péri en mer. Il s'agit de franchir ce mur dressé entre le Nord et le Sud du monde, rideau de fer derrière lequel le Sud est tenu aux marges, acculé souvent dans la misère et la faim, toujours dans les chaînes de l'esclavage moderne, par les forces surarmées de l'agence européenne FRONTEX [acronyme du français *frontières extérieures*], spécialement créée.

Entreprise désespérée ? Ces sans-papiers vous répondront que désespérées sont leurs conditions de vie en France. Que la vie de leurs familles, de leurs villages en Afrique, est désespérée. Que leur migration est le plus souvent un exil, conséquence directe de ce désespoir. Ils vous diront qu'ils se sentent légitimés, dans leur action militante pour la liberté de circulation et d'installation de tous les migrants dans tous les pays du monde, par les frontières mêmes qu'ils vont traverser, ces frontières devenues supérieurement symboliques, pour tous les migrants, par les milliers de morts récents, leurs frères et sœurs en route de survie vers l'Europe.

Ils vous diront : « Même repoussés de notre voyage aller-retour aux deux rives de la Méditerranée, notre tentative ne sera pas vaine. Si nous ne passons pas, le monde entier verra combien l'Europe, la France, ces championnes des droits de l'homme, les réservent en réalité à une minorité privilégiée de l'humanité, mais les foulent aux pieds les premières, s'il s'agit de la partie restante. »

voix.sans.papiers@gmail.com • <http://lavoixdessanspapiers.eu.org/>

Libre circulation et installation pour tous, dans tous les pays du monde !

Participent à l'interview : Maria (sénégalaise), Moclès Chateigne (haïtien, *Droits devant*), Abdoulaye Camara (mauritanien) et Anzoumane Sissoko (malien) de la CSP75.

Sissoko. Au précédent forum social mondial la présence de sans-papiers a été purement symbolique, les collectifs s'y étaient invités, mais vainement nous avons demandé des laissez-passer au gouvernement français ; aussi de vrais sans-papiers n'y étaient pas. Par rapport à Dakar, il y aura deux nouveautés à Tunis. Primo, on ira, tout simplement. Après avoir prévenu toutes les autorités et les médias, comme nous l'avons fait pour la marche européenne. En juin dernier, nous n'avons pas eu de réponse, mais nous étions un groupe nombreux et pacifique. Tout le monde nous disait : *vous êtes fous, c'est impossible, vous allez vous faire arrêter.* Mais nous sommes passés sans encombre, à l'aller comme au retour.

Tous (mêlant leurs voix). Et puis nous faisons désormais partie de la FALDI (fédération des associations de lutte pour les droits des immigrés¹) qui est parmi les organisateurs du forum et qui est en contact régulier avec le gouvernement tunisien pour notre accueil là-bas. Nous pensons qu'il n'y aura donc pas de problèmes à notre présence aux travaux du forum. Les sans-papiers faisant partie cette fois des organisateurs, nous avons droit aux prises de parole. En particulier nous avons fait des propositions aux associations pour animer des séances plénières où nous voulons nous impliquer comme acteurs : « *liberté de circulation et d'installation pour tous dans tous les pays* » et « *situation au Mali* ». Nous nous sommes proposés aussi pour l'organisation de la manifestation mondiale en clôture du forum. Auparavant nous allons faire

¹ L'appel de fondation du FALDI (Paris, 8-9-2012) mis en ligne par l'ASDHOM (association de défense des droits de l'homme au Maroc), porte : *forum des associations des luttes démocratiques de l'immigration*. La méprise est significative. Dans l'appel il ne s'agit pas de lutte des immigrés pour leurs droits (comme l'ont cru les sans-papiers), c'est l'abstraction *immigration* qui mène ses luttes démocratiques. On sait quelle est la démocratie souhaitée par les associations démocratiques des pays du Maghreb : l'occidentale, et notamment celle du pays que la propagande appelle « le pays de droits de l'homme » ; on sait le sort réservé dans ce pays aux migrants notamment africains et maghrébins. Cela laisse-t-il bien augurer de leurs luttes assimilées aux luttes démocratiques de ces associations ? bien augurer des droits des migrants dans ces pays, une fois parvenus à la démocratie ? [ndr]

une caravane européenne au départ de Berlin. Elle traversera l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Italie (peut-être aussi la Suisse), avec embarquement à Gènes.

Maria. La participation de sans-papiers c'est très important. On va mettre en avant la liberté de circulation au niveau mondial. Tous les hommes naissent libres et égaux, ils doivent donc avoir les mêmes droits. Nous allons faire entendre au monde nos voix, nous allons dénoncer les difficultés énormes qui sont faites à des êtres humains, s'ils veulent émigrer dans d'autres pays. Nous allons apporter au forum nos idées, faire comprendre que nos revendications ne peuvent pas se limiter à l'Europe. Il ne faut pas fixer des limites au message de notre marche de juin dernier, la liberté de circulation s'impose au niveau mondial, chez nous en Afrique comme partout dans le monde. C'est un des problèmes majeurs au jour d'aujourd'hui. Un des thèmes du forum sera la citoyenneté ; c'est bien la citoyenneté, mais à la condition qu'on en parle comme citoyens du monde. Chacun non moins citoyen que tous les autres, juissant, comme tous les autres, des mêmes droits effectifs : civiques, politiques, humains. Tous également citoyens à part entière !

Abdoulaye. Notre marche européenne a fait tomber les frontières intérieures entre pays européens, maintenant notre traversée de la Méditerranée fera tomber les frontières extérieures de l'Europe : pour les sans-papiers c'est comme les frontières du monde. Le symbole est très fort et je crois qu'il fera avancer notre lutte. Chaque fois que notre lutte avance, ça fait avancer nos dossiers collectivement, et ça nous donne le sentiment d'être des hommes et des femmes comme les autres, donc ça nous donne des idées nouvelles et l'élan pour avancer toujours plus. Si je peux être à Tunis, moi qui suis sans-papiers, les deux pieds à nouveau sur la terre d'Afrique d'où je viens, je pourrais dire aux Français, aux Européens, les conditions pénibles de notre vie en France. Ça fait neuf ans que je suis ici, la vie est vraiment trop dure, tantôt je travaille un peu avec les papiers d'un autre (tant que le patron, s'il n'est pas de mêche, ne s'en aperçoit), tantôt c'est la vraie galère, de petits boulots au noir sous-payés. Avec, par-dessus tout, les problèmes infinis de la vie quotidienne : logement, etc.

Puis je voudrais dire un mot aux jeunes Africains. Cessez de vouloir venir en France, en Europe. Comme moi avant de venir ici, vous voyez la vie européenne comme la meilleure. C'est faux : ici ce n'est que souffrances, c'est bien pire ici qu'au pays. Je veux leur

dire : jeunes frères africains, ne faites pas comme moi, restez chez vous, étudiez. Arrêtez de rêver à une Europe qui n'existe que dans vos têtes. Ici c'est la galère, pas du tout l'eldorado que vous pensez. Restez chez vous, faites avancer vos pays, notre continent. Ce n'est pas un vieux qui vous le dit, je suis parti de Mauritanie quand j'avais vingt-et-un ans, j'en ai maintenant trente. En Tunisie, en particulier, il y a eu la révolution. Beaucoup de jeunes Tunisiens sont venus en Europe en passant par Lampedusa et l'Italie, moi je veux leur dire : restez chez vous pour finir votre révolution ! Autrement, les islamistes et les vieux vous la voleront.

Maria. À Tunis nous allons plaider pour une autre politique migratoire mondiale, non discriminatoire. Pas seulement européenne, mais de tous les pays, notamment d'Afrique. Il ne faut plus de frontières entre les pays africains. Ces frontières sont un héritage colonial, elles causent énormément de problèmes à toutes les populations africaines qui sont éparpillées, divisées dans différents pays. À qui profitent ces barrières artificielles d'un autre âge ? Aux gens en place, Africains, Européens ou autres, à tous les profiteurs qui tirent parti de ce système. Les populations les plus pauvres, qui sont la grande majorité dans nos pays écrasés par les famines et les maladies, par les guerres que se livrent les puissants corrompus et assassins, par les pires maux de l'humanité de nos jours, elles veulent quoi ces populations ? Un autre développement, un monde meilleur pour l'Afrique ! Nous les Africains, nous avons encore nos traditions de vie commune basées sur la non exploitation de l'homme par l'homme.

À Tunis, nous nous donnons donc comme mission, d'une part, de dénoncer les stéréotypes et les idées reçues qui justifient les politiques migratoires actuelles, et, de l'autre, de faire évoluer avec notre exemple les mentalités africaines qui en ont tant besoin, de les sensibiliser aux droits d'égalité et de liberté des femmes et des hommes dans un monde moderne. Et puis, comme l'a dit Abdoulaye, de persuader les jeunes de ne pas venir en Europe se faire exploiter comme des esclaves en échange d'une vie atroce, de ne plus tenter l'aventure qui se solde si souvent par l'échec ou pire par la mort, dans ces eaux de la Méditerranée qui seront sous nos yeux. Les persuader qu'il vaut mieux rester chez eux et croire aux possibilités de leurs pays. L'avenir de demain c'est l'Afrique.

Chateigne. L'Afrique, pour nous tous, c'est notre matrice. Malheureuse matrice, hélas ! encore aujourd'hui. Découpée qu'elle est entre pays créés de toutes pièces par les anciens colonisateurs, divisée entre guerres tribales, minée par des dictatures à la botte des Occidentaux et des multinationales !

Notre présence au forum mondial, il faut le souligner encore, ce sera avant tout l'occasion de dénoncer au monde les conditions affreuses où on nous fait vivre, en tant que sans-papiers. Nous allons profiter de cette opportunité pour porter le même message que lors de la traversée de la France, de Paris à Nice, le même que lors de la traversée de l'Europe, de Bruxelles à Strasbourg via plusieurs pays européens. Cette fois-ci nous allons le porter au-delà des mers : libre circulation et installation pour tous, dans tous les pays du monde !

Ce sera aussi l'occasion de faire connaître les motifs qui nous ont poussés à émigrer. Motifs qui peuvent être très variées, économiques, mais pas seulement. Il y a souvent d'autres motifs : politiques, par exemple, ou à la suite de catastrophes naturelles qui ont mis un pays à genoux. C'est le cas de Haïti. Je ne dirai que ça : il y a actuellement plus de 10 000 migrants haïtiens au Brésil, ils ont été régularisés par le dernier gouvernement socialiste. Haïti n'a pas avec le Brésil les mêmes liens historiques qu'avec la France, et pourtant le Brésil a été correct envers les Haïtiens qui étaient sur son territoire, il a fait cesser leur situation irrégulière, tout à la différence de la France. La France qui n'a jamais tenu ses promesses faites par ses plus hauts dirigeants venus sur place parader devant les télévisions du monde, au plus fort de l'après-catastrophe.

Mais laissons un moment de côté les gens qui fuient la misère de leur pays. Qu'est-ce qu'on trouve chez nous, aujourd'hui, au milieu de la plus extrême misère de la population d'un pays détruit par le séisme ? Un afflux d'ONG occidentales qui, il faut le rappeler, après huit mois de dysfonctionnements et de dilapidations inimaginables, pompant les fonds de l'aide humanitaire internationale avec la complicité de nos dirigeants, ont finalement réussi à accoucher de quoi ? Du choléra !... Le choléra qui, il faut le rappeler aussi, n'était pas endémique en Haïti. Qui a été causé par contre par la gabegie et la rapacité de tous ces profiteurs, et qui a coûté à mon pays plus de 10 000 morts, en ne comptant que ceux de source officielle, fortement sous-estimés d'après la voix populaire.

Sissoko. Les camarades ont dit des choses très justes. Mais il y en a une que je ne peux pas partager. C'est l'appel aux jeunes Africains les invitant à rester chez eux s'occuper de leur pays. Je comprends les sentiments des camarades face aux problèmes matériels qu'ils rencontrent, comme sans-papiers. Toutefois il faut aussi savoir se placer à un autre point de vue, regarder plus loin que les difficultés de tous les jours, aussi pénibles qu'elles soient. Il ne faut pas voir que le revers de la médaille, il faut aussi discerner le côté positif. Moi par exemple, j'étais ici depuis treize ans et demi quand j'ai été régularisé. Pendant

tout ce temps j'ai collectionné les OQTF [*obligations de quitter le territoire français*] et les ITF [*interdictions du territoire français*], ce qui est beaucoup plus grave, j'ai fait de la prison pour cela. Mais je ne me suis pas découragé, je ne me suis pas mis à me plaindre, par contre j'ai lutté, pour moi et pour les autres, et je suis toujours dans la lutte pour accompagner et aider de mon expérience, tant qu'ils le voudront, les sans-papiers qui arrivent en France. Quand j'y suis arrivé moi-même, j'étais aussi naïf qu'un jeune niais qui sort de la brousse et va à la ville. D'abord je suis resté entre Africains, dans les foyers d'immigrés. Il m'a fallu plusieurs années pour commencer à voir avec des yeux nouveaux et à fréquenter des gens nouveaux. En fait c'est la lutte des sans-papiers après l'occupation de Saint-Bernard, l'écho et les réactions que cette lutte a suscitées dans la politique et la société française, qui m'ont ouvert les yeux. Sans cela, je serais encore le niais que j'étais, mais vieilli et blasé.

Rester en Afrique, dans son petit coin africain, en quoi cela pourrait-il aider nos pays à avancer ? Au contraire il faut commencer par sortir nous-mêmes de nos sociétés bloquées, quitte à le payer très cher par de grandes souffrances, si l'on veut être plus tard à même de les aider à sortir de leur blocage. Dans nos pays, plus ça change plus c'est la même chose, tout est bloqué par les intérêts des aristocraties de chez nous et d'ailleurs, localement toutes-puissantes. Le côté positif des choses, en venant en Europe et en émigrant de par le monde, c'est que les yeux s'ouvrent malgré nous et qu'on apprend à voir. Cela on ne pourra jamais le faire en restant s'abrutir sur place.

Comment les jeunes Africains pourraient-ils s'occuper vraiment de leurs pays en restant chez eux ? Comment pourraient-ils se faire une idée du monde extérieur dont les pays africains sont si dépendants ? Au contraire, c'est leur venue en Europe qui est une école de vie sans prix, pour les bienfaits comme pour les méfaits de la modernité. Il ne faut donc pas dissuader les jeunes gens d'émigrer. Plus tard, beaucoup de migrants rentreront chez eux (cela arrive tous les jours), enrichis de leur expérience, et alors ils pourront aider effectivement leurs pays à avancer. Mais même s'ils restent ici, même dans ce cas, ils pourront faire beaucoup pour l'Afrique, qui reste toujours dans leurs cœurs. C'est ce que nous les Maliens de France faisons depuis de nombreuses années.

Mais revenons au sujet de l'interview, le forum de Tunis. Notre embarquement se fera au départ de Gênes, avec un millier d'autres participants, la plupart des Italiens, ce qui est déjà bien, car notre caravane traversera aussi l'Italie du nord,

et cela amplifiera notre visibilité européenne. Mais personnellement je regrette que ce ne soit pas de Sicile, via Lampedusa : pour la traversée de la Méditerranée, ça aurait été bien autrement et hautement symbolique. Nous nous serions trouvés, pour ainsi dire, face à face avec FRONTEX, là où le heurt entre politique migratoire européenne et migrants africains est le plus violent, là où l'atteinte et l'outrage aux droits de l'homme sont les plus criants, les plus insolents. FRONTEX (et c'est ce qui devrait inquiéter le plus les Africains soucieux de leur indépendance), cette « agence européenne » est une sorte de pieuvre qui étend ses tentacules bien au-delà des « frontières extérieures » de l'Europe : FRONTEX c'est la souveraineté des pays africains purement et simplement balayée. Allez en Afrique aux frontières entre États africains, vous y trouverez FRONTEX pour faire la chasse aux « clandestins » et les repousser. Allez dans les aéroports des capitales africaines, à l'embarquement pour les vols internationaux, vous y trouverez FRONTEX pour les contrôles (jusqu'à trois pour le même vol !) et pour refouler, à sa discrétion, jusqu'aux gens qui n'ont que des billets pour d'autres destinations africaines. Sans retenue s'étale sous les yeux de tout le monde cette évidence que nos pays ne sont pas des États indépendants, qu'ils se sont faits les vassaux du super-État européen dont FRONTEX est le super-gendarme.

En l'occurrence, pour aller à Tunis participer à ce rendez-vous international où nous sommes attendus, je ne pense pas, en raison même du caractère médiatique intercontinental de l'événement, qu'on aura trop de problèmes pour passer d'un continent à l'autre et revenir, bien que des difficultés peuvent toujours surgir. Mais si nous sommes fermes dans notre propos, avec l'appui des camarades italiens, toutes les chances sont de notre côté. Nous passerons pacifiquement les frontières extérieures comme nous avons passé, en juin, celles intérieures, entre États européens. FRONTEX est un coûteux colosse aux pieds d'argile qui un jour s'effondrera sous son propre poids, comme la politique migratoire européenne elle-même. Ils savent mieux que quiconque que c'est contre le sens de l'histoire. Si (quoique je suis confiant) nous ne réussissons pas cette fois, nous réussirons la prochaine. L'histoire est de notre côté. Le monde d'aujourd'hui, son besoin de faire bouger les gens, ne serait-ce que pour des raisons économiques et de mobilité du travail, ouvriront à l'avenir toutes les frontières, aux personnes comme aux marchandises. Ceux qui luttent pour la liberté de circulation de tous les êtres humains, donc pour une humanité nouvelle, seront gagnants à la fin, quoi qu'il arrive dans l'immédiat.

Toutes les interviews de ce numéro ont été réalisées en novembre ou décembre 2012, sauf celle de Fabien, page 4, en janvier 2013.

Pas de « solidarité », des faits concrets !

Fabien Didier Yene, camerounais, est le porte-parole du CSM, Collectif des communautés subsahariennes au Maroc. Il a été lui-même sans-papiers pendant huit ans dans ce pays, où il a été à l'origine du mouvement de protestation des migrants venus du désert, et où il a été à ce jour le seul « irrégulier » régularisé. Son cas eut le soutien des associations de la « société civile » marocaine, qui saisirent l'ambassade du Cameroun pour qu'elle demande officiellement sa régularisation. Depuis, Fabien s'est fait le propagandiste en Europe de la cause de ces migrants. Il a séjourné entre autres en Allemagne, où il a publié un livre (en français : Migrants au pied du mur, Atlantica-Seguiers, 2010) qui contient le récit de son périple africain à côté de ses camarades d'infortune. Il a établi sa résidence en France où il poursuit son œuvre notamment auprès des diasporas maghrébines. Nous l'avons rencontré au cours d'une réunion au siège de l'ATMF (Association des travailleurs maghrébins de France), lors des récentes luttes des sans-papiers. Nous avons souhaité l'interviewer sur sa participation au forum de Tunis.

Oui, j'irai au forum pour y apporter la parole des sans-papiers qui sont au Maroc et qui ne pourront pas, hélas, venir eux-mêmes. Je compte le faire à côté des sans-papiers qui viendront de France, comme je le fais ici même, auprès des associations et collectifs maghrébins pour les sensibiliser aux conditions inhumaines de ces personnes dans leurs pays. La lutte des sans-papiers ne doit pas être pensée comme une lutte qui prend fin à des frontières, elle est transnationale et même supranationale, en la menant il faut ôter de sa tête ses propres frontières, de même que les ont laissées derrière eux physiquement les migrants.

(suite de la p.12)

bois d'ébène pourra, non tant continuer, que se développer.

Qu'à cela ne tienne ! citoyennisme humanitaire RESF oblige - et, dûment étalé, il dédouane. Conséquence logique (apparente) : la panoplie de critères pour parents d'enfant(s) scolarisé(s)... plus fortement minoritaires encore que la petite minorité de travailleurs encartés.

COUP POUR COUP !

La circulaire est tombée au bon moment. En application dans les préfectures depuis le 3 décembre, elle a fait fondre les espoirs comme neige au soleil. Parole de Sissoko (CSP75) : « Après tant d'années sous un ciel bouché, on s'attendait à une éclaircie. Voilà bien le changement : après la victoire de la gauche, la pluie tombe de plus belle ! »

La circulaire est tombée alors qu'à Lille, depuis un mois, plus de 150 sans-papiers étaient en grève de la faim. Ce mouvement, tu par les médias, a vite catalysé le

Avant d'arriver au Maroc, beaucoup de migrants venant du centre et de l'ouest de l'Afrique (pour l'ouest, on estime leur nombre à 35% du total) traversent le désert, où plusieurs meurent. Au Maroc, ils espèrent rejoindre Ceuta ou Melilla, avant-postes européens en terre d'Afrique. L'impact avec la société marocaine est on ne peut plus dur dès l'entrée. Il y a tout un système de trafics, de « passeports » par exemple, pour traverser la frontière : ils passent de main en main contre de l'argent. Un vampirisme social qui s'est développé pour sucer le sang de ces malheureux qui arrivent du désert. Puis il y a la loi sur l'immigration, qui est très répressive envers ceux qui sont suspectés d'aider un « irrégulier » à entrer dans le pays : ils risquent six mois de prison minimum, plus une lourde amende. De ce fait les gens ont peur des migrants, certains arrivent même à les dénoncer. Cette loi est attentatoire aux droits de l'homme, elle ne pousse pas seulement les gens à la méfiance, mais à une conduite raciste envers ceux qui viennent du sud du continent.

Pour traverser le Maroc du sud au nord, il faut la plupart du temps se cacher dans les forêts, comme des animaux. Traqués comme des bêtes. Les rafles sont très sauvages ; en Europe vous n'avez pas idée d'une rafle de la police marocaine. Puis, si tu es arrêté, alors le jeu de ping-pong commence : on est refoulé à la frontière (fermée) avec l'Algérie. Tu n'as pas le choix, tu dois aller de l'autre côté. Tu traverses le *no man's land* et les Algériens te repoussent, tu dois revenir d'où tu viens. Mais les Marocains ne veulent toujours pas de toi, et ça recommence... Cela finit normalement la nuit, car la nuit les sans-papiers cherchent à passer en courant, pendant que les gardes, d'un côté comme de l'autre, tirent en l'air. C'est un jeu

mécontentement d'autres sans-papiers, quand, fin 2012, à deux mois du début de la grève, et à la suite de la manifestation parisienne du 18 décembre (« *journée internationale des migrants* », décidée au FSM de Dakar) où des représentants du CSP59 ont pris la parole, les collectifs parisiens ont décidé de prendre l'affaire en main.

Les faits sont connus : manifestation devant le ministère, occupation de la nunciature apostolique (ambassade du Vatican) par le 9^e collectif, et du siège national PS par un ensemble de collectifs parisiens et franciliens (« *Faut-il mourir pour avoir des papiers ?* »), le PS mis en « état de siège » pendant deux semaines à partir du jour où sa direction a défini la grève de Lille un « *nano-événement* » et déclaré son soutien à « *la politique d'immigration de Manuel Valls* » [Le Monde, 7-1-2013]... ces faits sont connus et ils ont fait la une des journaux, suscitant un vaste mouvement national de protestation et de solidarité.

cruel auquel ils se livrent, comme si ce n'étaient pas des êtres humains, mais des lapins qu'il est amusant de terroriser. Beaucoup s'affolent en effet, ils tombent en courant, ils se blessent, se cassent un pied, une jambe, se perdent dans le désert, où ils meurent... Des femmes se font violer... Toute la misère humaine causée à des humains par d'autres humains.

Il y en a tout de même qui arrivent à s'installer au Maroc. À trouver une femme, à s'« insérer ». Leur vie est la vie des sans-papiers de par le monde : surexploités dans les champs, les chantiers, les marchés, dans les travaux les plus durs. Les maisons leur sont louées très cher... enfin, tout le système d'exploitation sociale des plus défavorisés. Ceux qui arrivent malgré tout à Ceuta et à Melilla, se trouvent la route barrée par des grillages hauts de six mètres, avec quatre mètres de barbelés au devant. Impossible de passer. Sauf par des zones sans barbelés : ce sont les zones de trafics. Des gens essaient, tous les jours, ils sont tous les jours repoussés, par les gardes espagnols, européens, notamment allemands. Mais parfois il arrive qu'on laisse passer, on ne sait pas pourquoi. D'autres cherchent à contourner les grillages à la nage, par la mer. Ceux qui ne se noient pas arrivent quelques fois à passer...

De la tribune du forum mondial, en dénonçant tout cela dans une des capitales du Maghreb, j'espère susciter un vif débat, d'où il sera clair qu'il ne peut pas y avoir deux poids, deux mesures : demander, pour ses ressortissants en Europe, ce qu'on nie chez soi aux sans-papiers d'autres pays. Les diasporas maghrébines conservent un poids plus qu'idéologique au Maghreb, elles doivent se positionner clairement, politiquement. Les sans-papiers subsahariens en ont assez de leur « solidarité » : des faits concrets dans les pays du Maghreb, voilà ce qu'ils veulent !

Et ils ont montré que la lutte, ça paye toujours. Depuis 2007, le Csp59 avait été exclu des réunions en préfecture de Lille : celle-ci a fait maintenant marche arrière, et l'a reçu en promettant un « *examen bienveillant* » des dossiers, et c'est pourquoi le 13 janvier les 40 sans-papiers grévistes restants ont suspendu la grève de la faim. Puis, le 22, est tombé le nombre officiel des expulsions 2012 : 36 822. Et l'annonceur de montrer, l'air de se justifier, non pas ses muscles, pour une fois, mais ceux de l'adversaire : ce sont les derniers mois du gouvernement de droite qui ont établi ce record de politique d'immigration !...

Est-ce le début d'un mouvement d'ensemble des sans-papiers, comme on en avait perdu l'habitude depuis bien des années ? Toujours est-il que la revendication de retrait de la circulaire y est étroitement liée à celle de la régularisation immédiate de tous les grévistes de Lille. Toujours est-il que, d'après Sissoko : « *C'est clair, désormais on va riposter coup pour coup !* »

Quel avenir pour le Mali ?

Dans le numéro 8 (16 mai 2012) a paru un premier volet d'une interview d'Anzoumane Sissoko de la Coordination des sans-papiers parisiens (CSP75), sur les rapports sociaux de production existant encore aujourd'hui dans les villages du cercle (département) de Kéniéba, à l'Ouest du Mali, en pays malinké, dont viennent beaucoup de sans-papiers et lui-même. Ces petites communautés villageoises y apparaissent, dans leurs liens à la terre nourricière, sous un double aspect : comme des sociétés paysannes régies par des droits coutumiers communs et pragmatiques d'assignation des terres en friche et de possession de celles cultivées, et par ailleurs comme des sociétés « sans propriété » (disant cela en langage moderne européen).

Le deuxième volet de cette interview constitue le premier article du présent dossier. Ces mêmes sociétés « traditionnelles » y apparaissent comme des sociétés « sans État » et « sans monnaie » : l'argent y reste rare et sans utilité intrinsèque, servant (quand il n'est pas diversement « gaspillé ») avant tout à payer les tributs levés par un « État central » distant, espèce de fantôme dangereux, et sinon pratiquement absent. Malgré l'arrivée et les ravages du capitalisme sauvage occidental dans les deux dernières décennies, malgré l'effroyable pollution environnementale et sociale importée sous forme de concessions d'État aux sociétés minières pour l'exploitation de l'or qui abonde dans le sous-sol du cercle [voir n. 6, 26 octobre 2011, *L'Or de Kéniéba*], malgré cela, les travaux des champs, fondement de la production sociale, sont encore en grande partie le fait du travail commun solidaire, d'un « collectivisme » rural naturel aux villageois réunis pour assurer l'autonomie vitale des villages (leur survie alimentaire), œuvre d'un patrimoine de force collective de travail.

Surtout dans l'Afrique postcoloniale, les modèles de « progrès » social proposés par les « développementalistes » de tous bords pour venir à bout de la « misère du tiers-monde », l'ont été (en dépit de toutes leurs variantes) à partir de deux constantes en parallèle : la « modernisation politique » (l'État, « démocratique » ou « socialiste », ou les deux) et le « développement économique » (« socialiste » ou « capitaliste privé », ou les deux, l'« économie mixte »). Ces modèles calqués de près ou de loin sur les « étapes de la croissance » européenne (ou sur sa critique) l'étaient en fait, en général, sur des abstractions opérées, à partir de cette expérience historique, par les différentes écoles d'économistes, partisans du capitalisme « libéral » ou « socialiste » (planisme d'État). Un demi-siècle de « décolonisation » montre à quel point ces approches étaient illusoire. Modèles rationnels et abstraits importés de l'extérieur au sein de pays « sous-développés », ne tenant compte qu'accessoirement des conditions dominantes, générales et spécifiques ; qu'accessoirement du contexte d'ensemble, interne et international, profondément différent, dans lequel ces pays étaient appelés à se développer ; se changeant souvent, sur le terrain de l'« irrationalité » du réel, en outils parmi d'autres de prise du pouvoir par des maffias plus ou moins « claniques » et des élites plus ou moins « intellectuelles » et « occidentalisées », ils ont régulièrement échoué, et souvent aggravé l'état de « tiers-mondisation ».

Dans les communautés paysannes malinké, les forces du travail solidaire paraissent encore agissantes et vives dans de nombreux moments de la production, donc potentiellement vivaces pour l'avenir, d'après le témoignage de Sissoko (confirmé par d'autres Maliens). Maintenant, si l'on songe à ce fait que la coopération dans le travail est la base physique invariante de l'histoire sociale humaine, face à la diversité de ses formes, et à cet autre fait que l'histoire ouvre sans cesse des voies inconnues des contempo-

rains, qu'elle procède souvent par cheminements inattendus, changements et « révolutions », alors l'horizon peut apparaître moins bouché, l'impossible possible, et possible notamment que le manque de moyens de ces populations oubliées du monde se change en un atout, leur richesse, pour peu qu'au lieu de leur dispenser un savoir préfabriqué et supérieur (par conséquent un pouvoir qui finira par les dominer et les étouffer), on recherche les conditions d'usage et nouvelles pour qu'en s'appuyant sur leur « retard » (pauvreté qui n'est, souvent, un manque de savoir-faire que du point de vue d'un savoir et pouvoir imposés) elles puissent trouver dans leur *capital* de rapports de travail de quoi satisfaire leurs besoins de production.

Dans cet esprit, un projet de développement (deuxième article du dossier) centré sur les pratiques existantes d'organisation sociale du travail est en préparation pour dix villages (Nord Tambaoura) sur les 36 de la commune de Dialafara. Au moment de l'interview, le projet n'était pas encore bien défini à plusieurs égards, aussi bien techniques que de financement. Mais la motivation, l'implication des interviewés laissent bien augurer pour la suite.

C'est au contact des tâches et compétences concrètes sur le terrain que conception et application feront leurs preuves. Le projet saura-t-il respecter et enrichir la « culture matérielle » (modes de travail, techniques, matériaux...) propre aux villageois, en assurer en quelque sorte le *dépassement dans la conservation* ? En l'espèce, dépassement de l'état présent des choses pour conserver les côtés positifs, évolutifs, de l'héritage de culture matérielle (l'organisation du travail social, avant tout), mis à mal par les conditions actuelles. Dépassement qui ne saurait être envisagé comme un rêve de retour en arrière ; en revanche, comme possibilité réelle de progrès de ces populations, de leur entrée dans la modernité sur leurs propres bases, pour les opposer de manière efficace à leur disparition sociale et culturelle. Si le projet démarre et réussit, il pourrait, avec d'autres expériences similaires, montrer la voie pour commencer à constituer, au moins, un réseau autonome inter-villages, et les sortir ainsi de l'isolement.

Mais en regard de ce moins il y a un plus. Le contexte général, au Mali, comme ailleurs en Afrique, est loin d'être favorable à ce genre d'initiatives qui risquent, en règle générale, de se noyer (même et surtout quand elles réussissent) dans le magma environnant : îlots inconnus, oubliés, submergés dans l'océan capitaliste de l'économie mondiale. L'Afrique, le Mali sont à l'encan, mis en vente par les accapareurs criminels qui les gouvernent, et qu'on appelle des « États ». Si l'hémorragie des terres maliennes n'est pas arrêtée, il va vite arriver aux populations paysannes du Mali ce qui est arrivé déjà à d'autres populations paysannes d'Afrique, déjà à la plupart des populations paysannes d'autres continents : réduites à une masse de gueux condamnés à survivre dans les bidonvilles de ces lieux de la modernité appelés « grandes villes ».

Si dramatique soit-elle, l'actualité du Mali (dernier article du dossier) pourrait avoir eu un effet propice non secondaire : avoir stoppé le processus de réforme constitutionnelle. Les contestations étaient déjà vives autour de la propriété de la terre, et d'une constitution à nouveau copiée sur les modèles occidentaux. Dans le bouleversement actuel du pays, pourquoi ses populations dûment informées ne pourraient-elles pas prendre une conscience nouvelle d'elles-mêmes, et former un mouvement pour l'inscription dans la Constitution de la propriété villageoise inaliénable sur les terres coutumières des villages ? (troisième article du dossier). Après quoi, serait-il vraiment chimérique de rêver d'un tel mouvement faisant tache d'huile, en lien avec d'autres mouvements de par le « tiers-monde », dans ce qui reste de populations paysannes « traditionnelles » ?

ANZOUMANE SISSOKO

Le travail collectif, patrimoine de nos villages

Une première partie, consacré aux droits coutumiers sur la terre dans les villages malinké, a paru dans *la Voix des sans-papiers*, n. 8, 16 mai 2012. (Un article où il était déjà question du travail collectif dans l'agriculture et dans l'orpaillage traditionnel avait paru dans le n. 6, 26 octobre 2011.)

À la différence de la terre, il y a pour les animaux quelque chose de semblable à un droit de propriété individuelle. En fait cela vaut en particulier pour les vaches, qui, notamment pour les hommes souhaitant prendre femme, sont traditionnellement la dot qu'ils apportent à la famille de la mariée. Moi-même, tout résident en France que je suis, je continue de posséder une dizaine de vaches dans mon village. C'est un peu différent pour les moutons et les chèvres. Nominalelement ces animaux appartiennent à tel ou tel membre d'une famille, mais de fait ils sont gardés par les jeunes garçons, voire les jeunes filles, qui peuvent les traire et se servir du lait quand et comme ils le veulent. À la différence des vaches, les moutons et les chèvres sont abrités dans les enclos familiaux, du coup ils sont liés à la possession familiale de la terre tout comme les animaux de basse-cour, les poules, etc. Mais en tout cas, y compris les vaches, on ne peut pas dire que tous ces animaux appartenant à des personnes particulières sont vraiment leur pleine et libre propriété, car par exemple ils ne sauraient être vendus sans l'accord explicite des parents tant que ceux-ci sont en vie.

La différence est que les vaches ne sont pas liées à la possession terrienne familiale. Mes dix vaches, comme toutes les autres, font partie du troupeau du village. Ce troupeau est abrité dans le « parc à bétail ». On trouve là un mélange spécifique et inextricable entre, d'une part, la propriété individuelle (les têtes de vaches) et la participation à une affaire commune villageoise (le troupeau dans son ensemble, comme un tout), et, de l'autre, l'utilisation du troupeau sur la terre de certaines familles (l'endroit où le parc à bétail est établi pendant un certain temps) et réciproquement.

Le parc fonctionne selon un système de rotation plus ou moins mensuelle, pour l'exploitation de l'engrais naturel dans les champs de maïs proches du village. Les terres ainsi fertilisées sont peu productives l'année même, l'engrais est trop fort ; mais elles sont productives les deux années suivantes, puis perdent leur force productive à partir de la troisième année. Pendant la saison sèche (à peu près la moitié de l'année), les cultivateurs intéressés construisent un enclos sur un champ assez vaste (dans mon village le troupeau est de quelque 400 têtes, il faut un quadrilatère d'environ 60-70 mètres sur 40 mètres) : celui qui finit le premier son enclos a le droit de garder le bétail pour la fertilisation de son champ, puis viennent les autres. Le jour, les vaches sont laissées libres ou menées paître, comme les moutons et les chèvres, dans les pâturages communs, mais, le soir venu, chaque propriétaire va chercher les siennes pour les faire rentrer dans l'enclos, à l'abri des bêtes sauvages, notamment les lions. Cette rotation prend fin à l'hivernage (saison des pluies), quand il faut que les vaches ne s'enfoncent pas dans les terres détrempées. Alors elles sont gardées, pendant le jour, par un berger qui les mène en brousse pour qu'elles n'aillent pas piétiner les terres des cultivations. Son salaire lui est payé au prorata du nombre de têtes possédées par chaque propriétaire. La nuit, le troupeau rentre dans un enclos construit par tout le village à un endroit rocheux à l'écart, l'engrais qu'elles produisent alors est à la disposition de tous, se sert qui veut.

On peut résumer ainsi l'esprit de ce que j'ai dit dans la partie précédente [n. 8 cité]. Derrière les rapports entre les hommes et la terre qu'ils occupent, et entre les hommes établis sur cette terre,

il y a deux principes fondamentaux qui nous ont été légués par nos ancêtres, une richesse humaine qu'il ne faut surtout pas perdre, et jamais oublier : la solidarité de tous envers tous et le droit qu'a chacun de vivre (donc d'avoir assez de terre comme moyen de subsister en la travaillant, s'il peut le faire).

C'est dans ces deux principes qu'ont leurs racines aussi les règles traditionnelles du travail collectif et solidaire dans nos villages. Même si elles font l'objet d'attaques croissantes de la part de ceux qui, sciemment ou non, veulent la fin de notre culture villageoise, ces règles sont toujours en usage et respectées chez nous. Le travail collectif, qui voit tous les bras valides à l'œuvre, se pratique avant tout lors des gros travaux champêtres (déroussailages annuels, défrichements de nouvelles terres, etc.), mais aussi de tout autre moment important de la vie collective villageoise (construction d'une mosquée, par exemple, ou, dernièrement chez nous, de l'école, etc.). Ce travail collectif ne se limite pas à chaque village ; pour les plus grands travaux (récoltes exceptionnelles, même familiales, etc.) il y a aussi une solidarité inter-villages, une forme d'entraide toujours prompte et gratuite. Pour les travaux champêtres, il faut distinguer entre champs communs et champs « particuliers » cultivés par des familles collectivement ou par des personnes isolées ou en dehors des champs familiaux.

Dans les champs communs le travail est toujours fait par le village dans son ensemble, organisé selon une division réglée traditionnellement et pratiquement d'après les classes d'âge et le sexe : tout bien portants qu'ils soient, un jeune garçon ou une femme ne peuvent pas effectuer les mêmes travaux lourds qu'un jeune homme adulte. Ces classes d'âge et de sexe forment des groupes de travail distincts, qui exécutent des travaux distincts, en des plages horaires distinctes. Par exemple, pour les groupes d'hommes, les plus jeunes garçons (souvent à partir de 12 ans, et toujours sur une base volontaire) commencent vers sept heures du matin et font les travaux les plus légers, parfois avec les femmes, puis, vers huit heures, c'est le groupe suivant (16-19 ans), et ainsi de suite. Prenons l'exemple du déroussailage annuel pour les nouveaux champs, communs ou non : c'est le groupe des jeunes hommes (jusqu'à 40 ans) qui fait le travail le plus dur, et les plus âgés un peu moins dur mais demandant davantage d'expérience (comme ébrancher les arbres abattus), alors que les femmes non mariées apportent à boire et à manger à ceux qui travaillent. Le groupe des femmes mariées ne participe par contre pas au déroussailage parce que leur domaine réservé est un autre : s'occuper des rizières et des champs de fonio [une céréale] où elles font tout le travail (aidées parfois, si elles ne sont pas assez nombreuses, par des femmes nubiles), sauf la récolte finale qui incombe aux hommes.

Dans les champs particuliers aussi le travail peut être fait par un groupe de travail villageois, si les familles ou les personnes ne cultivent pas elles-mêmes leurs champs. Dans ce cas il faut distinguer. Les familles et les personnes assez aisées payent au groupe un salaire collectif (un bien maigre salaire en fait, car ce type de travail est toujours conçu avant tout comme une forme de solidarité). Par contre, pour ceux qui ne peuvent pas payer, le travail du groupe est entièrement gratuit. C'est notre sécu villageoise : une véritable caisse de travail social au profit de toutes les personnes malades, invalides, âgées, ou qui, pour quelque motif que ce soit, ne sont pas en mesure de travailler et de pourvoir à leurs besoins.

Il faut ajouter que, pour les particuliers qui peuvent se le permettre, le travail des champs est parfois accompli en dehors du cercle familial par un ou plusieurs ouvriers agricoles à la journée, contre un salaire en espèce ou en vivres ou en bétail. On voit cela de plus en plus souvent, parallèlement à l'abandon de nos coutumes pour de plus modernes.

L'effet majeur des transformations chez nous dans les deux-trois dernières décennies, notamment depuis les débuts des concessions minières, est le manque croissant de bras travaillant à

Partir du travail collectif des villages

plein temps dans l'agriculture. L'exploitation industrielle de l'or a porté un coup à notre système traditionnel de travail collectif nécessaire à la survie des villages. Les ouvriers des mines sont souvent des bras valides soustraits (sauf une partie de la saison des pluies quand le travail minier est réduit) à la vie collective villageoise, peu ou pas du tout disponibles à donner une part de leurs forces au village, après le travail à la mine. Mais la pire conséquence des grandes mines à ciel ouvert, c'est l'orpaillage des particuliers. Dans l'espoir du gain, des familles entières abandonnent désormais les champs pour partir sur les placers [gisements aurifères], c'est une véritable fièvre de l'or qui s'est emparée de nos villages et qui n'a plus grand-chose à voir avec l'orpaillage traditionnel. Quand beaucoup de bras valides sont absents longtemps, cela bouleverse tout le cycle du travail agricole. C'est un sacré coup porté aux forces restées sur place, on ne se sent plus en mesure de faire front à de trop lourdes tâches, c'est le découragement général. Depuis un ou deux ans, depuis mon interview parue dans le journal [n. 6 citée], cette fièvre connaît un nouvel accès. Tout le monde part armé de coûteux détecteurs, pour la vente desquels un nouveau marché s'est formé et grandit. Beaucoup de villageois prennent ainsi à l'envers la voie de notre entrée dans les temps modernes. Du coup ont surgi de nouveaux besoins d'argent. S'il est vrai que quelqu'un s'enrichit sur les placers, la plupart s'appauvrissent suite à la diminution de la production agricole, donc au besoin inconnu auparavant d'acheter de la nourriture, même venue d'ailleurs. De là, une augmentation aussi de l'émigration à laquelle les jeunes sont poussés par leurs familles appauvries. C'est un cercle vicieux : ces jeunes sont autant de nouveaux bras soustraits à l'agriculture y compris de simple subsistance.

Ce qui suit est devenu malheureusement courant. Au moment de la récolte (où les prix sont au plus bas), on voit des gens de chez nous, de notre région, mais aussi venus d'ailleurs, tourner dans les villages pour acheter bon marché tout ce qu'ils peuvent, des denrées qu'ils revendront plus tard, au prix fort, à ceux-là mêmes qui les leur ont vendues. Puisque dans les villages il y a un manque chronique d'argent, que celui-ci sert avant tout à payer les impôts, ensuite à acheter des marchandises que les villageois ne peuvent pas produire eux-mêmes, puisque par conséquent, pour se procurer cet argent, beaucoup d'entre eux sont obligés de brader non seulement leurs surplus, mais jusqu'aux denrées de première nécessité indispensables à leur survie, ces accapareurs arrivent à accumuler des stocks importants et à s'enrichir ensuite par la revente. C'est l'effet de notre entrée dans une économie monétaire qui nous est étrangère.

La responsabilité de l'État est énorme dans ce processus de paupérisation. Non seulement l'État a donné et continue de donner aux multinationales les concessions sans demander l'accord des populations, non seulement il n'exerce aucun contrôle, ou mieux, il collabore, par ses fonctionnaires et hommes politiques corrompus, à tous ces marchés de dupes, mais encore, en prédateur qui s'y connaît, il est le premier à attendre le bon moment, la fin des récoltes, pour dépouiller, par la perception des impôts annuels, les villageois du peu d'argent qu'ils ont alors gagné. Ce besoin nouveau et incessant d'argent, c'est le vrai drame que vivent la plupart des familles de nos villages, car c'est très souvent les réserves alimentaires et les stocks de semences qui en font les frais. Dans le temps, les greniers d'abondance assuraient la fonction d'empêcher les disettes. Aujourd'hui on continue d'appeler « greniers d'abondance » les réserves alimentaires que les villageois essaient de stocker (au niveau du village ou des familles) pour survivre pendant la saison sèche et les premiers mois de l'hivernage ; mais c'est plutôt « greniers de misère » qu'il faudrait les appeler, pour faire correspondre le nom à la réalité.

À part les impôts (légaux et illégaux, extorqués par ses agents), à part l'aide active aux profiteurs qui s'engraissent sur le dos de populations sans défense, l'État malien, depuis des décennies, reste absent de nos villages et n'apporte strictement rien à leurs

Pierre-Jean est allé au Mali en novembre 2011 pour participer au forum de Sitakily sur l'exploitation de l'or de Kéniéba (voir *la Voix des sans-papiers*, n. 6, 26 octobre 2011). Le forum fini, Sissoko l'a invité à son village où il est resté une dizaine de jours.

Pierre-Jean. Je suis maçon de mon métier. J'ai remarqué que les revêtements extérieurs de quelques cases avaient besoin d'être restaurés. Je pouvais préparer un enduit pour les renforcer, ainsi les cases pouvaient durer encore une cinquantaine d'années. C'est ce que j'ai dit à Sissoko, et nous avons commencé à parler maçonnerie, méthodes de construction. Dans le village il y a aussi une grande maison à l'européenne, de la famille de Sissoko...

Sissoko. D'européen il n'y a que l'extérieur, les murs sont en banco [torchis] recouvert d'une couche de ciment. Un ou deux centimètres.

Pierre-Jean. Ah ! vous m'avez eu, je ne m'en étais pas aperçu. C'est ce qu'il faut faire, de la bonne construction traditionnelle africaine. C'était la norme aussi en Europe il n'y a pas si longtemps. D'ailleurs on y revient, c'est écolo et économique... Puis il y avait une autre grande maison en construction.

Sissoko. Elle est terminée maintenant.

Pierre-Jean. À l'époque ils étaient au premier étage, avec une terrasse en construction sur le devant. Ils étaient en train de couler un mortier dans un coffrage des fondations de cette terrasse quand j'ai remarqué un oubli dans le coffrage, comme cela arrive partout sur les chantiers. Je le leur ai signalé. Le chef maçon a vu que j'étais du métier et nous avons lié conversation. J'ai compris qu'ils étaient en train de faire de la construction à l'européenne sans les moyens ni les méthodes. Nous avons parlé longtemps. Puis Sissoko m'a dit que le maçon était très content d'avoir parlé avec moi, qu'il avait beaucoup appris de notre conversation, ce qui a flatté mon amour-propre et m'a fait réflé-

habitants. Un minimum d'équité demanderait qu'en échange de rien, il n'exige rien de populations qui n'ont pas besoin de cette surcharge d'État levée sur les souffrances collectives pour être au bord du gouffre. Un minimum de justice sociale demanderait que, même au cas où l'État venait effectivement en aide aux villages, un juste impôt puisse être aussi payé en nature, et non en argent pour la recherche duquel les villages sont poussés à se saigner à blanc.

Avec Pierre-Jean, un projet de développement pour quelques villages dont le mien est en préparation. Nous sommes tous deux novices dans ce genre de chose, mais nous avons de l'initiative, de la bonne volonté, et surtout, il y a derrière nous les villages, leurs forces vives de travail, je pense que ça va nous donner aussi de bonnes idées, et assez d'intuition pour éviter, en cours de projet, les plus graves erreurs. Bien sûr, dans l'immédiat ce ne sera qu'une goutte d'eau dans la tragédie économique que vivent année après année les paysanneries maliennes [environ 67% de la population]. Mais l'espoir est que notre exemple, si nous réussissons, puisse apporter quelque chose de plus, et, qui sait, faire tache d'huile, du moins dans ma commune (36 villages et un vaste territoire) et dans ma région.

Une fois les besoins alimentaires de tout le monde satisfaits, un projet de développement d'ensemble doit avoir ce but que le surplus agricole qui reste soit commercialisé directement par les villages mêmes, au profit de toute la collectivité villageoise. C'est ainsi qu'on pourra rompre la dépendance mortelle des familles de l'économie monétaire des marchands et de l'État. Et c'est ce que notre projet se propose, sur la base du travail collectif, ciment social de nos communautés villageoises malinké.

chir. Or il se trouve que devait commencer la construction du collège à côté de l'école primaire, à une centaine de mètres du village. **Sissoko.** C'est l'école fondamentale de Monéa. Nous l'avons construite nous-mêmes en 1998, avec l'argent d'un collectif de migrants de France. Elle a d'abord fonctionné deux ans avec un instituteur rétribué par nous, puis en 2000 elle a été incorporée à l'éducation nationale, avec quatre puis cinq instituteurs. Des enfants de cinq autres villages y sont actuellement scolarisés. C'est notre fierté cette école, et ce sera un peu la même chose avec le collège. Davantage de villages vont participer, dix normalement.

Pierre-Jean. Un après-midi voilà que Sissoko vient me dire que le creusement des fondations avait commencé depuis le matin. Je suis allé voir. Dire que j'ai été frappé par le spectacle offert à mes yeux, c'est peu dire. Une trentaine de jeunes hommes des villages étaient en train de creuser la terre en se relayant à qui mieux mieux, avec un enthousiasme comme j'en ai rarement vu. Autant de jeunes filles étaient autour, dansant au rythme des tambours, battant des mains, chantant, rayonnantes au milieu d'une ribambelle d'enfants gambadant. C'était la pleine fête, la joie de vivre, et d'accomplir quelque chose de fondamental, d'utile pour tout le monde. Quelle différence avec les visages mornes des manœuvres et maçons au travail auxquels je suis habitué ! En très peu de temps, les jeunes ont expédié, et très avantageusement, le travail que peut faire chez nous l'engin de chantier le plus moderne. C'est en admirant ce prodige opéré par de simples bras humains à l'aide d'outils très simples qu'a germé la première idée d'un projet qui se baserait sur le travail collectif. Puis en en parlant avec Sissoko, le projet a commencé à prendre forme, quoique encore bien vague.

À plusieurs autres occasions j'ai pu voir cette magie du travail collectif remplacer le matériel et les méthodes de travail modernes. Par exemple à Bamako, déjà sur la route du retour, quand j'ai vu des maçons en nombre, ne connaissant ni cordeau ni fil à plomb, qui posaient, un par un et au niveau, des parpaings fabriqués sur place avec des moules : méthodes de travail et matériaux n'étaient que des copies non conformes de ce qui se fait en France, mais l'enthousiasme et l'ardeur au travail compensaient le manque de savoir-faire. Ou encore, quand j'ai vu à Monéa déloger avec une simple scie égoïne du bois grossièrement débité. L'image a surgi dans ma tête d'une scie de chantier, à moteur électrique, et, de fil en aiguille, tout en regardant cette dextérité d'une coupe exécutée patiemment à la main, celle d'un atelier de scierie artisanale.

Sissoko. Déjà avant d'en parler avec Pierre-Jean, on s'était questionnés, avec d'autres migrants, sur la faisabilité d'un projet d'ensemble axé sur le travail des villages. J'étais en France depuis plus de treize ans quand j'ai été régularisé. J'ai pu retourner au pays et j'ai remarqué que nos coutumes de travail collectif, sans être perdues, s'étaient affaiblies. Comment et où trouver les moyens pour les revitaliser ? Car alors nous pourrions vaincre, avec nos propres forces, la misère des villages du Nord Tambaoura. Rentré en France après ce premier retour au pays, j'en ai donc parlé avec quelques sans-papiers venus de mon village et d'un village proche, et puis aussi avec des soutiens français, notamment Mireille qui nous a beaucoup aidés. Finalement nous avons fondé en 2007 à Paris l'Association Nord Tambaoura (ANT), avec des migrants de cinq villages de la commune de Dialafara. En 2009 l'association s'est implantée au Mali, avec le but de s'occuper du développement des villages et spécifiquement d'y encourager le travail collectif. Ce que nous avons fait tout de suite concrètement, car s'est posé ce problème : où et comment des villages pauvres, riches uniquement de leur force de travail, pourraient-ils trouver l'argent nécessaire au fonctionnement de l'association sur place, sinon dans des activités de travail commun ? (débroussaillage de champs privés, d'autres travaux pour des particuliers, etc.)

Au départ l'association comptait, au pays, six villages : l'activité de l'école depuis 1998 était sous les yeux de tout le monde, et aujourd'hui un deuxième bâtiment s'est ajouté au premier pour accueillir plus d'enfants, l'école a montré que l'initiative commune ça marche. Puis maintenant le bâtiment du collège est fini aussi, depuis quelques semaines. Il doit ouvrir courant 2013. Quatre autres villages doivent nous rejoindre, comme je l'ai dit. En cinq ans, depuis sa fondation ici, l'ANT aura ainsi doublé ses effectifs au pays. J'ajoute que nous l'avons fondée à Paris pour faire le lien avec l'Europe : autrement il ne nous est pas possible, à nous les sans-papiers et anciens sans-papiers de France, à nos villages si pauvres, de recueillir assez de fonds pour la mise sur pied de quelque projet d'ensemble que ce soit. C'est pour cette raison que nous sommes très intéressés au projet de Pierre-Jean. Centré sur la valorisation du travail collectif, il rejoint notre but originel : démarrer quelque chose de durable en comptant sur nos propres forces. Pierre-Jean, tu pourrais dire un mot sur les grandes lignes du projet, non ?

Pierre-Jean. D'abord je voudrais dire que le fait que j'ai arrêté l'école de bonne heure a été un atout plus qu'un handicap dans la formation du projet. Quoique Français de souche, je n'avais en tête aucun modèle de développement prêt à l'emploi, pour être transposé et imposé à la brousse malienne. Simplement je découvrais la réalité des villages et des habitants, sans a-priori, et c'est au cours de cette découverte d'un monde différent, en l'observant, que le projet s'est imposé tout seul, au jour le jour.

Deux impératifs prioritaires : assurer l'auto-suffisance alimentaire et entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle. C'est au cours de propos échangés avec Sissoko que l'idée a mûri de partir des traditions de travail locales, pour favoriser un développement au sens moderne mais aussi axé sur des formes d'économie nouvelle, innovante sur le terrain de l'organisation sociale du travail. Une forme de capitalisme, évidemment, en temps de mondialisation capitaliste, mais basé à tel point sur le travail collectif des ensembles villageois que, pour les profits dégagés, leur redistribution dans les familles en découle naturellement.

Pour le projet, au début l'idée était limitée à la scierie, au démarrage d'une filière bois artisanale, et à la reforestation pour renouveler le stock.

Sissoko. La scierie c'est une première étape pour avoir le bois nécessaire au travail de consolidation des constructions existantes. Puis aussi pour en construire de nouvelles dans nos villages et ailleurs. C'est une première impulsion pratique au développement de notre propre travail, donc l'aide la plus précieuse que Pierre-Jean peut nous donner avec son projet, étant lui-même maçon de son métier.

Pierre-Jean. Au début il y avait aussi un autre problème, celui des portions de route devant chaque village.

Sissoko. C'est un énorme problème, ça, les nuages de poussière sur la route de Kayes. Ce sont les camions des compagnies minières qui les soulèvent 24 heures sur 24 avec des retombées très graves sur la santé des habitants. On a déjà exposé cela en détail dans le journal. [n. 6 cité, p. 3]

Pierre-Jean. Il faudra aussi envisager cette route dans une optique de communication routière, des villages entre eux, et puis pour leur désenclavement vers les centres économiques de la région.

Sissoko. Il faut arriver à obliger les compagnies à prendre en charge la protection réelle et efficace de l'environnement des sites qu'elles exploitent, donc également, en l'occurrence, goudronner cette route qui traverse toute notre région du nord au sud (pour cela entre autres nous avons organisé le forum de Sitakily), c'est alors que le problème des transports sera aussi en grande partie réglé. Mais en attendant, les nuages de poussière qui asphyxient les villages, voilà pour nous la priorité des priorités. Je ne sais pas par quel moyen s'y prendre pour faire les morceaux de route qui longent ou traversent les villages, mais il faut trouver vite une solution pour redonner à nos familles

La terre aux paysans !

Les maux dont souffrent les paysanneries des pays d'Afrique noire sont dans l'ensemble connus, ayant fait l'objet d'études souvent approfondies. Mais ces études restent la plupart du temps dans les tiroirs, volontairement ignorées ou contrées par les autorités responsables des États. Au Mali, la population rurale est estimée aujourd'hui à près de 70% de la population totale [66,7% en 2010, d'après le rapport 2012 de la Banque mondiale : population rurale = population totale - population urbaine]. C'est dire à quel point c'est là le problème social majeur du Mali.

En septembre 2011, l'Oakland Institute, institut indépendant de Californie, a publié en français [www.oaklandinstitute.org], suite à un travail de terrain fouillé et documenté en collaboration avec la Coordination nationale des organisations paysannes [www.cnop-mali.org] et d'autres associations maliennes, un « Rapport Mali » sur l'accaparement de terres par l'État et des investisseurs internationaux. Le diagnostic est sans appel. La publication de quelques extraits [légèrement adaptés] suffira, mieux qu'un long exposé, à donner une idée assez précise de l'état des choses.

« Les investisseurs étrangers constituent la majorité des grands investisseurs agricoles au Mali. Fin 2010, les contrats concernaient globalement 819 567 hectares, ils ont été signés dans les deux ou trois dernières années. La plupart des cessions de terres à grande échelle ont convergé vers le grand delta fluvial de l'ON [office du Niger], dans le domaine de l'État, où les droits coutumiers et informels de la population vivant sur ces terres ne sont pas protégés par la loi, et ne sont pas reconnus par l'administration. En 2009, le

un minimum de vie digne de ce nom. Les villages sont prêts à fournir les groupes de travail, ce qui nous manque c'est un projet adéquat, et les matériaux et instruments.

Pierre-Jean. La première phase, c'est aussi essayer de résoudre la question alimentaire. Sissoko m'a dit que lui n'avait, de mémoire, jamais connu la faim. Maintenant la donne a changé, et il s'agit avant tout de développer des cultures maraîchères et fruitières pour avoir assez de nourriture pour la saison sèche et pour constituer une réserve de semences pour la saison des pluies. Sissoko a alors suggéré la création d'une grande mare artificielle au milieu des dix villages, qui pourrait être creusée avec le concours des sociétés minières. Cette mare doit permettre l'arrosage des nouvelles cultures ; empoisonnée, elle permettra même d'améliorer l'ordinaire.

Sissoko. Puis elle permettra aussi d'arroser une plantation de mangues à des fins commerciales. Les jeunes manguiers ont besoin, les deux ou trois premières années, d'un arrosage régulier et abondant pendant la saison sèche, sans cela c'est peine perdue. Des tentatives ont échoué chez nous pour cette raison. Puis quand les manguiers ont poussé, le besoin d'eau baisse fortement, mais les premières années c'est essentiel.

Pierre-Jean. S'est posé le problème du drainage, fixation de la nappe phréatique, et pompage de l'eau de la mare. Donc, avec aussi le besoin d'énergie pour la scierie, le problème global de l'énergie. D'où la partie solaire du projet. Le soleil de ces régions est une richesse naturelle inépuisable qu'il faut apprendre à exploiter.

Sissoko. Pour finir, je voudrais attirer l'attention sur le caractère éducatif et souvent festif du travail collectif chez nous. C'est dans ce travail que s'exprime avant tout l'identité sociale et la joie d'appartenir au village. Sa valeur éducative pour les jeunes garçons et les jeunes filles est sans commune mesure. Les petits attendent toujours avec impatience de pouvoir entrer dans leur groupe d'âge et de travail, car c'est alors qu'ils participent pleinement à la communauté villageoise. C'est par une grande fête d'initiation que se fait cette entrée dans la vie sociale. Il faut les voir, ces petits, comme ils sont fiers alors ! c'est la mise en valeur de leur personne entière par toute la société dont ils deviennent des membres reconnus, utiles et à part entière.

gouvernement a créé le poste de Secrétaire d'État en charge du développement de l'ON. Depuis lors, les transactions foncières ont été négociées à huis clos. L'accord Malibya [100 000 hectares] aurait été directement négocié par les Chefs d'État malien et libyen [feu Kadhafi]. Aucune étude d'impact environnemental et social n'a été diffusée. En novembre 2010, les organisations paysannes et des associations de la société civile ont tenu le "Forum des paysans de Kolongotomo sur l'accaparement des terres au Mali". Les autorités n'ont tenu aucun compte de leurs critiques. Le gouvernement justifie ces cessions foncières à grande échelle par la nécessité de "moderniser" l'agriculture et d'augmenter son "efficacité". Cependant, la promotion des technologies de la "révolution verte" fragilise l'efficacité prouvée de l'agriculture paysanne agroécologique et de différentes techniques d'agriculture durable, crée une concurrence déloyale avec la petite agriculture qui nourrit le peuple malien, menace la souveraineté alimentaire et semencière et tend à aggraver les disparités sociales et les problèmes alimentaires. Les programmes d'ajustement structurel depuis les années 1980 au Mali ont mis l'accent sur les réformes politiques pour favoriser la libéralisation économique et les investissements étrangers. Au cours de la dernière décennie, de nouvelles structures locales, mises en place et soutenues par la Banque Mondiale, ont renforcé ce processus. Les droits fonciers des communautés locales ont été ignorés par les récentes transactions foncières, qui ont conduit à des violations des droits humains fondamentaux des personnes concernées. Les ambiguïtés des cadres juridiques concernant les droits des petits exploitants et les obligations des investisseurs posent de grands risques pour les populations locales vivant sur les terres cédées. La confusion entourant la "disponibilité" de terre et l'affirmation que plus de deux millions et demi d'hectares de terres cultivables sont à la disposition des investisseurs posent de graves problèmes dans un pays en proie à la faim et à la désertification galopante. Une grande partie des contrats fonciers [plus de 40%] sera consacrée à la production d'agro-carburants, privant ainsi les acteurs de la production alimentaire de terres et d'eaux. L'absence d'obligations légales pour la réalisation d'évaluations d'impact environnemental ou social avant le début de toute opération d'investissement, pose de grands risques à la biodiversité traditionnelle de l'ON et à la survie des populations qui dépendent des eaux du fleuve Niger au Mali ainsi que dans le reste de l'Afrique de l'Ouest. La recherche effectuée montre comment la Banque Mondiale a organisé l'environnement économique, fiscal, et juridique du Mali de manière à favoriser l'acquisition de vastes étendues de terres fertiles par une poignée d'intérêts privés au lieu d'apporter des solutions à la pauvreté et à la faim généralisées dans le pays. »

La radiographie est on ne pourrait plus claire. En revanche, les remèdes contre le mal font cruellement défaut. « Les organisations de la société civile », rappelle le rapport, demandent « un accès équitable des femmes et des jeunes à la terre ». Après le forum de Kolongotomo, une « Convergence malienne contre les accaparements de terres » a vu le jour, son travail d'information auprès des paysans a fait que « trois villages [de l'ON] se sont engagés sur la voie juridique pour faire valoir leurs droits avec un cabinet d'avocat » [Convergence..., +223 66 76 11 26], ce qui a fait éclipser quelques investisseurs. C'est très bien. Mais pour faire face au désastre public dans nos campagnes, il faut davantage : se donner les instruments pratiques et intellectuels pour agir et penser autrement, à contre-courant, et cesser avant tout de quémander nos droits sur nos terres aux mafias étatiques et capitalistes. Ce sont nos droits sacrés, dont dépend la survie de nos familles, de nos villages, pas leurs concessions !

Les dramatiques événements récents ont stoppé le processus de réforme constitutionnelle. Pour créer un rapport de force favorable à un vaste mouvement paysan national, il faut imposer au nouveau pouvoir deux revendications :

- la dénonciation de tous accords fonciers, cessions, concessions, etc., passés sous l'ancien régime depuis 50 ans
- l'inscription dans la constitution de la propriété commune inaliénable des villages sur leurs terres coutumières.

Les Touaregs ? Des Maliens comme les autres

« *Quel avenir pour le Mali ?* », c'était le titre d'un « spécial Mali », numéro 10 prévu pour décembre 2012. Ce projet en deux volets, un « social », un sur l'actualité politique, n'a pas pu être réalisé. Si nous avons conservé la question en tête de notre dossier, c'est en témoignage d'un échec partiel. Dans les pages précédentes sont publiés les articles du premier volet ; pour le second, qui souhaitait offrir une analyse de la situation à travers des voix maliennes, il a été abandonné. Discours à une manifestation (3 novembre 2012), à des réunions d'associations de « patriotes » nationalistes (« *et fiers de l'être* ») de la diaspora malienne intellectualisée, interviews réalisées, lecture de matériel fourni, ont fait ressortir, en plus des réactions indignées contre les crimes des maffias djihadistes, deux points cruciaux : une position va-t-en-guerre teintée d'un plus ou moins franc racisme anti-Touaregs, vus comme la première cause des maux du pays (présage des tueries et exécutions sommaires de civils en cours) ; et la France, instrument de la guerre, mise sur un piédestal au-dessus de toute critique. En face, les positions plus équilibrées de plusieurs Maliens de la CSP75 (« *il faut tout essayer pour éviter une guerre* »). Mais si faiblement exprimées, si peu soucieuses de s'opposer aux « intellectuels », que la *Voix des sans-papiers* risquait de servir de caisse de résonance à des voix contraires aux positions internationalistes du mouvement. De l'enquête menée nous retenons l'interview de Kané Moussa, Bambara de Didieni (ville à 165 km au nord de Bamako), doublement intéressante : représentative des positions d'une partie au moins des Maliens de la CSP75 et offrant un récit de vie d'un sans-papiers africain en Afrique.

Ma région est près de la frontière avec la Mauritanie, frontière poreuse s'il en est. Nous avons des contacts quotidiens avec les Maures, ils font le commerce entre les deux pays. Surtout ceux de peau noire se sont en partie sédentarisés chez nous. Il n'y a jamais eu de problèmes avec eux. Avec ceux de peau blanche non plus. Ils sont tous habillés à la manière des hommes du désert mais on ne peut pas les assimiler aux Touaregs, qui sont assez loin de chez nous. Moi je connais ces derniers par l'expérience que j'en ai faite en 1987, quand j'ai traversé le désert (la région du Nord) pour aller travailler en Lybie.

Nous étions une quarantaine de personnes, le voyage a duré à peu près trois mois. De Gao à la frontière algérienne la traversée s'est faite avec un 404 bâché, nous étions exactement 37, c'est sans doute peu croyable mais c'est vrai. Le peugeot était archibondé, chaque centimètre était exploité, il y avait des per-

Il ne faut plus de frontières entre les pays africains. Ces frontières sont un héritage colonial, elles causent énormément de problèmes à toutes les populations africaines qui sont éparpillées, divisées dans différents pays. À qui profitent ces barrières artificielles d'un autre âge ? Aux gens en place, Africains, Européens ou autres, à tous les profiteurs qui tirent parti de ce système. Les populations les plus pauvres, qui sont la grande majorité dans nos pays écrasés par les famines et les maladies, par les guerres que se livrent les puissants corrompus et assassins, par les pires maux de l'humanité de nos jours, elles veulent quoi ces populations ? Un autre développement, un monde meilleur pour l'Afrique ! Nous les Africains, nous avons encore nos traditions de vie commune basées sur la non exploitation de l'homme par l'homme. (Maria, p.2)

L'idéologie ethniste façonnée par le colonisateur belge avait préparé le terrain à la « solution finale au problème tutsi », mise en pratique par les extrémistes hutu. Mais cette pensée raciste, figeant des prétendues ethnies et divisant des peuples qui cohabitaient, ne devait pas fatalement conduire au génocide. Ce qui a rendu cet aboutissement possible, c'est l'appui politico-militaire consenti par les plus hautes autorités de l'État français. Un génocide a saigné l'Afrique, qui a été rendu possible par la République française. Son président. Son état-major. Ses vendeurs d'armes. Sa diplomatie. (Mehdi Ba, Rwanda, un génocide français, L'Esprit frappeur, 2004)

sonnes perchées sur la bêche, d'autres accrochées à l'arrière, sous le poids de sa cargaison humaine la camionnette s'enfonçait dans le sable, ce qui a retardé beaucoup le voyage. Tout au long, nous avons été accueillis et hébergés par les Touaregs, aidés et guidés par eux. Il n'y a jamais eu un problème, les choses se sont très bien passées, ils ont été très hospitaliers, et, si nous étions à court de nourriture ou d'eau, ils nous ont toujours offert gratuitement ce qu'il nous fallait.

En Algérie, à Tamanrasset, nous nous sommes arrêtés environ un mois pour gagner un peu d'argent, moi j'ai travaillé comme mécanicien pour me payer la continuation de mon voyage jusqu'à Jalo, ville pétrolière de Libye. Entre les deux il n'y a que le désert, le Sahara. Nous sommes repartis à bord de quelques 4x4 conduits par des Touaregs, ils nous ont déposés à Djanet, localité à une vingtaine de kilomètres de la frontière libyenne. De là jusqu'à Gat en Lybie, nous avons marché à pieds pendant plusieurs jours, chacun portant une dizaine de litres d'eau pour sa consommation personnelle entre une oasis et la suivante. Malgré cette quantité d'eau, plusieurs se sont sentis mal à cause de la déshydratation, mais personne n'est heureusement décedé. À Gat d'autres migrants nous attendaient, nous sommes repartis ensemble pour, plus tard, nous diviser en petits groupes allant chacun de son côté. Moi et quatre autres, cachés dans des camionnettes parmi les moutons, nous sommes arrivés à Jalo en un peu plus d'une journée.

À Jalo, je me suis arrêté. N'ayant pas de papiers en règle, impossible de travailler dans le pétrole. Alors j'ai travaillé comme jardinier pour un particulier. En juin 90 j'ai été pris dans une rafle générale contre les sans-papiers. Après deux semaines de prison, j'ai accepté de payer mon billet pour rentrer au Mali.

En Lybie, les rapports avec les gens, Touaregs et d'autres nationalités, ont toujours été fondés sur l'harmonie. Il est vrai qu'on ne parlait jamais politique. Puis j'ai eu la chance de trouver un bon patron, un arabe, avec qui je suis resté en rapport. Encore aujourd'hui il y a des gens de mon village qui vont de temps en temps travailler pour lui. J'étais tout jeune quand j'ai fait cette expérience, je crois que cela m'a fait mûrir. C'est à la suite de ce voyage que j'ai commencé à préparer ma venue en France.

Concernant les Touaregs, je crois qu'effectivement ils ont été gâtés par le pouvoir central, par exemple ils ne payent pas d'impôts. Au Mali, les impôts sont liés à la pluviométrie. Le Nord est désertique, les Touaregs sont censés sans ressources, par conséquent ils ne payent pratiquement rien, et chaque fois qu'il y a une aide de l'étranger, une grosse tranche, bien supérieure à leur pourcentage dans la population, va aux Touaregs. S'ils parviennent à l'indépendance totale, je crois qu'ils ne seront pas mieux lotis, bien au contraire.

Pour les accusations de vouloir rétablir l'esclavage, il faut dire que, officiellement aboli au moment de l'indépendance, l'esclavage a continué à être plus au moins toléré chez différentes ethnies, comme les Touaregs. Il fait malheureusement encore partie de nos moeurs, même ici, même dans la diaspora en France. Ces personnes (qu'on appelle « bellas » chez les Touaregs) sont la propriété d'autres personnes. Si tu es mon bella, je peux faire de toi ce que je veux, venir chez toi, par exemple, emporter tout ce que je veux, ni toi ni personne n'y peut rien. Je peux te vendre, ou te tuer, et personne n'y trouvera à redire. La voix populaire dit qu'ATT [Amadou Toumani Touré, le président malien déchu] était un bella, pour cette raison il ne pouvait rien refuser aux Touaregs. C'est là quelque chose qui ne nous fait pas honneur, mais, je le répète, l'esclavage n'est pas particulier aux Touaregs.

Je crois que la guerre contre les Touaregs ne nous mènera à rien, j'espère qu'elle pourra être évitée, qu'on trouvera un accord qui ira bien aux deux parties. Mais cet accord, pour être viable, ne doit pas être comme celui de 2006 [accords d'Alger] : les Touaregs sont des Maliens comme les autres, il faut qu'ils acceptent la souveraineté de l'État, la présence de l'armée malienne dans leur région. Et ceux qui ont commis des crimes, d'un côté comme de l'autre, ils doivent être punis.

L'arbitraire en progression continue

À l'occasion de l'entrée en vigueur du nouveau mode d'emploi socialiste du CESEDA (code d'entrée et séjour des étrangers), avait été annoncée aux médias la fin de deux abus administratifs : l'inégalité de traitement des dossiers par les préfetures, donc l'arbitraire frappant de leurs décisions. Depuis, c'est le contraire qui se produit, la pagaille la plus invraisemblable règne dans les bureaux préfectoraux. À la mi-décembre 2012 nous avons demandé à Yves, militant RESF 18^e, de nous illustrer par des exemples la situation à la préfecture et dans les centres de réception des étrangers (CRE) parisiens.

Qui n'a jamais mis les pieds dans un CRE (il y en a quatre à Paris) s'étonne quand on lui dit que non seulement dans ces centres, mais même à chaque étage de la préfecture de Paris on applique « la loi » (CESEDA et circulaires ministérielles) de façon arbitraire et différente.

Exemple : quand il dépose son dossier de régularisation, un étranger doit recevoir immédiatement un récépissé de demande de séjour, si le dossier est recevable. C'est rarement le cas, et il est impossible de savoir pourquoi. L'argument avancé est que la convocation pour le rendez-vous d'examen du dossier a « valeur de récépissé » lors d'un contrôle de police...

Autre exemple : la « procédure 1511 ». Lorsqu'il reçoit un récépissé de titre de séjour l'autorisant à travailler, l'étranger doit recevoir immédiatement, le jour même, la convocation pour la visite médicale à l'issue de laquelle il aura le titre de séjour plastifié. Au bureau 1511 (1^{er} étage de la préfecture de police, où étaient traités jusqu'en décembre 2012 les dossiers particuliers, comme ceux soutenus par un député, les salariés asiatiques CGT, les Chinois ayant gagné au tribunal administratif, d'autres cas d'Asiatiques mystérieusement choisis...), ce n'était pas toujours le cas ; à tel point que le fait de faire revenir l'étranger régularisé quatre mois plus tard avec contrat, fiches de paye et « certificat code 10 » de la sécu (à ne pas confondre avec la CMU ou la carte vitale) pour lui donner le rendez-vous de la visite médicale, et, si le code 10 ne lui a pas été délivré entre-temps, de lui donner un deuxième récépissé de quatre mois, nous l'appelons entre nous « procédure 1511 ». Désormais le bureau 1511 a été intégré à la salle Asie Océanie, la chef du 1511 est devenue la chef de cette salle, et avec elle la procédure aussi est descendue d'un étage... Enfin, pas toujours, mais au cas par cas, la politique discriminatoire et aberrante du 1511 s'applique désormais à l'ensemble des Asiatiques, plus particulièrement aux Chinois.

Un troisième exemple : selon la circulaire un étranger qui vit en France depuis cinq ans et dont l'enfant y est scolarisé depuis trois, peut demander sa régularisation. Aux CRE, tantôt il s'agit de trois ans révolus, donc quatre, tantôt de trois ans non révolus... C'est à cette loterie des guichets que se joue le sort de familles entières avec enfants.

Dans nos listes de diffusion on trouve plein d'exemples tout aussi parlants sur l'effarante diversité et l'arbitraire des procédures aux guichets. Voici un échantillon de ce qu'on peut y trouver : « 13 décembre, salle Asie Océanie. Arbitraire le plus total dans la distribution des cartes "vie privée et familiale" avec autorisation de travail. Certains ont eu le rendez-vous pour la visite médicale le jour même (traduire en avril) ; d'autres doivent suivre la procédure 1511 même s'ils n'ont jamais mis les pieds au 1511... » Continuons : « Arbitraire le plus total dans les questions : certains guichets posent les questions classiques ; d'autres innovent en sautant sans cesse d'un sujet à l'autre ; d'autres ne posent pratiquement pas de questions. Avec évidemment les résultats les plus divers, sans cohérence aucune. » En fait le DILF (diplôme initial de langue française), examen pourtant officiel, compte moins que les pseudo tests de langue aux guichets qui sont menés dans l'arbitraire le plus total. Certains fonctionnaires posent des questions surtout sur les fruits et légumes (!), d'autres sur les monuments parisiens, d'autres sautent d'un sujet à l'autre pour déstabiliser les interrogés, d'autres enfin essaient de suivre une certaine progressivité, en parlant lentement et de façon intelligible.

Prenons l'exemple des preuves de présence en France. Là on a droit à la plus grande fantaisie. Le même type de document est jugé acceptable ou non à la tête... du guichetier. C'est-à-dire que ce qui est inacceptable au guichet X est bienvenu au guichet Y. Les quittances EDF, tantôt elles sont jugées « sérieuses » dans le cas d'un couple, tantôt, s'il n'y figure qu'un nom, le fonctionnaire, même si tous les autres papiers du couple sont à la même adresse, vous explique doctement qu'il est bien possible que mari et femme vivent à la même adresse mais à deux étages différents, donc qu'il sont séparés ! Idem pour les factures de téléphone ou d'internet, ou pour les relevés bancaires, tantôt censés ne rien prouver, tantôt considérés comme preuves de présence continue en France. Idem pour les ordonnances de médecins privés, les factures d'hôtel, etc.

Je pourrais continuer très longtemps, je préfère conclure en citant une employée fort sympathique : « Depuis quand la préfecture applique-t-elle la loi ? »... Ou encore

par ce que m'a dit une chef de salle : « Même si nos consignes sont injustes et connes, nous sommes là pour les appliquer. » Devant tant de franchise (de cynisme ?), qui peut encore avoir des illusions sur le respect des droits et des lois dans cette France républicaine ?

Pour le rôle de RESF par rapport à la circulaire (notamment le communiqué qui a salué des « avancées »), je peux t'affirmer que jusqu'à la dernière minute certaines personnes de RESF ont cru qu'elles allaient pouvoir influencer son contenu ; c'était pour moi la seule raison valable de participer à ces consultations. Entre l'élection de Hollande et maintenant, l'argumentation de RESF est passée de l'interrogation (« Valls chausset-il les pantoufles de Guéant ? ») à l'affirmation naïve sur la double face du ministre (une carte postale a même été éditée montrant Valls parrainant des sans-papiers), à l'insulte gratuite suite à l'expulsion d'un jeune Pakistanais (« le Père Manuel est-il une ordure ? »), et désormais à une « chronique de l'intolérable ». Le tout accompagné d'appels désespérés à « nos élus » (socialistes) à se ressaisir. Difficile de comprendre toutes ces volte-face tactiques.

Je ne peux que reprendre ici ce que j'ai écrit sur nos listes RESF 75 le 4 décembre dernier. Le ministère a utilisé la caution de la présence d'associations et de RESF à des « consultations » pour faire croire qu'il tiendrait compte de leur avis. Leur avis il s'en moque. Nous ne l'avons pas dit publiquement pendant les consultations ; par notre silence nous avons laissé croire que nous pouvions changer (un peu) les choses. Mais la préfecture continue à faire ce pour quoi elle est faite : limiter les « flux migratoires », multiplier les catégories et sous-catégories pour rendre la situation des étrangers tellement invivable qu'ils n'aient qu'une envie : aller ailleurs. Cessons de croire qu'il s'agit de maladroites, de méchanceté particulière de tel ministre, cessons d'entretenir des illusions chez des personnes qui nous font confiance. Sinon, il ne faudra pas se plaindre des retours de bâton... On le voit déjà quand nous sommes considérés comme responsables des choix iniques de la justice, attribués à l'« incompétence » de l'avocat que nous avons conseillé. Qu'est-ce que ça va être si on continue à parler d'avancées, et puis de méchants qui y font obstacle en préfecture ?... Il faut tenir le langage de la vérité. La situation des sans-papiers va empirer. Cette circulaire est un rideau de fumée, elle ne simplifie rien, elle est faite pour soulever des espérances qui seront déçues.

la Voix des sans-papiers, aussi sur d'autres sites dont mondialisme.org - rubrique vagabondages

Téléchargez, imprimez, diffusez
la Voix des sans-papiers

Au cas par cas les collectifs répondent : coup pour coup !

La circulaire du 28 novembre 2012 n'est pas tant le sinistre avorton ministériel que beaucoup veulent croire. Et qui, après avoir suscité l'attente et l'espoir d'honnêtes travailleurs coupables du délit¹ de venir se faire surexploiter « en situation irrégulière » sur le sol de France, les aura enfoncés « dans la merde » (parole de sans-papiers au rédacteur, 21-12-2012).

Cette circulaire est davantage que ça : un miroir de l'État présent et du système politique français, une coupe anatomique qui fait voir le schéma d'organes invisibles de l'extérieur. En l'occurrence, l'agencement de certains segments internes du corps politique, le cordon ombilical qui relie l'État à des organismes politiques « non étatiques », de la société dite « civile », partie de la société politique au sens propre : « polis », cité, corps citoyen. Un miroir grossissant qui pourrait être utile avant tout à ces entités mêmes pour avoir quelque intelligence de soi, si elles pouvaient avoir une personnalité (et des yeux d'hommes) au-delà des fictions juridique et langagière, de la même façon que leur réalité dépasse toujours la fiction imaginée.

Pour s'en convaincre il suffira de se donner la peine d'enlever, comme on ôte des lunettes, ses œillères qui empêchent de regarder, telles des bêtes de somme dressées, de côté et d'autre. Et que l'on ne s'applique pas tant à y dénombrer, avec les meilleures intentions du monde, une plus ou moins élastique liste de critères « de régularisation » conformes à la volonté d'État, qu'à comprendre ce texte comme un tout, pour en dégager l'esprit et la logique de fond.

Un tel travail ne saurait être un exercice de style. Le mot d'ordre de la lutte depuis Saint-Bernard, « des papiers pour tous ! », pour ne pas être qu'un exercice du politiquement correct à gauche de la gauche, pour envisager sans rire la question du « maintenant, que faire ? », pour être en somme l'objectif d'une lutte réelle, ne saurait se passer de vouloir y voir clair et plus clair que clair, de se poser une question des plus concrètes et simples à formuler : *comment et pourquoi cette circulaire ?*

L'EXCEPTION ET LA RÈGLE. OU :
DU BON SANS-PAPIERS ET DES AUTRES

De même que l'urgence est devenue la structure de l'ordinaire, du mode de vie du politique de la « représentation » (qui se doit, et à son électorat, de meubler de son « image » la scène d'un « espace symbolique » visuellement partagé d'intimité dramatique et de vérité ontologique de tous les

jours), de même l'exception doit symboliser, représenter le mode réel, la pratique quotidienne de la performance visible de la règle. La circulaire (dont l'ambition, d'après les annonces, est de devenir le dispositif permanent de régularisation des « irréguliers ») fait donc la part belle à l'« exception » ; ou plutôt, elle l'érige en principe quasi unique de la vie des autres aux guichets des étrangers des préfectures.

Mais procédons par ordre. Et d'abord par ce qui tombe sous le sens (du moins des sans-papiers des collectifs de lutte).

Par sélection artificielle (par un arrangement souverain, de droit régalien-citoyen en matière d'immigration) il y a création de deux variétés (au sens biologique : subdivisions de la même espèce rare) de bons sans-papiers, femmes ou hommes, selon la circulaire. Dans l'ordre : le bon (formellement exceptionnel) *sans-papiers RESF*, et le bon (tout aussi exceptionnel) *sans-papiers CGT*. Et les autres ? Laissés pour compte.

Qui, sans mentir, s'en étonnera, sachant l'apport au tri sélectif notamment de la part de la hiérarchie formelle CGT et de l'informelle de RESF ? (Pour RESF, son « comité central invisible », en place grâce aux amis, aux complices, à la passivité des suivistes, etc., et à l'indifférence de tous ceux qui se servent du « réseau » pour faire leur, souvent remarquable, boulot local, estimant n'avoir que faire de ce que peut dire, écrire, le dit comité.)

Qui sans mentir s'en étonnera, connaissant les annales du mouvement des sans-papiers de France, le rôle central qu'ont joué, dans les années récentes, les responsables et les « porte-paroles » de ces deux organismes de la « société civile » et citoyenne ? et sachant leur effort continu, unidirectionnel, pour diviser un mouvement d'ensemble de personnes venues de vies d'ailleurs, et les montrer rendues à des vies conformes (aux yeux d'autrui et à leurs propres) par « intégration » individuelle dans les deux institutions-clés (complémentaires) de la domestication capitaliste, travail salarié et école républicaine ?

UN SALE COUP AUX COLLECTIFS

Schématiquement. Sur la lancée de Saint-Bernard, le mouvement de lutte des sans-papiers a eu des ambitions d'unification nationale avec les collectifs représentés au sein de la Coordination nationale des sans-papiers. La CNSP, marquée déjà par l'exigence d'autonomie des collectifs vis-à-vis des visées hégémoniques, internes et externes, des associations françaises et leurs satellites, a pris fin en tant que force réelle avec la scission des collectifs parisiens (CSP75). Dans le creux de la vague (et pendant que les pratiques d'État visant les « immigrés » étaient de plus en plus un enjeu électoral), deux faits nouveaux, aux contours flous, ou mal connus, sont

arrivés dans le paysage politico-médiatique. Primo RESF, arborant la légitimité citoyenne de tout un chacun, le visage humain du bon peuple solidaire qui se lève contre l'aveugle arbitraire policier, afin de prendre sous son aile protectrice des enfants en bas âge, leurs mamans et papas. Secundo la CGT, arborant le visage non moins légitime de la solidarité de la nation ouvrière prenant sous son aile les travailleurs les moins favorisés.

C'est alors que les sans-papiers de la CSP75, prenant au mot la CGT, allèrent occuper « symboliquement » la Bourse du travail parisienne, pour marcher main dans la main, travailleurs étrangers sans droits et travailleurs nationaux. Les motivations, le déroulement et la conclusion (tabassage et lacrymos CGT jusque sur femmes et enfants, pour prouver qui commande qui) ont été exposées dans les treize numéros du *Journal de la Bourse du travail occupée*, toujours disponible sur notre site. On n'y revient pas.

Ce qu'il faut rappeler c'est par contre l'engagement citoyen des « orgas », dont le comité central RESF, à côté de la CGT pour faire rater l'appel de la CSP75 à élargir l'action syndicale à tous les travailleurs sans-papiers même isolés et au-delà, sans la limiter à une frange « privilégiée » syndiquée dans d'assez larges boîtes. Le dessein général sous-jacent n'a pas pu s'affirmer, sous le sarkozysme, qu'en forme d'accords locaux avec quelques préfectures. Par la présente circulaire c'est chose faite : la « représentation » des sans-papiers change tendanciellement de mains, elle tend, par les « critères » mis en avant, par le matraquage médiatique les accompagnant, à se soustraire aux combats collectifs d'étrangers qui n'ont plus grand-chose à faire dans un mécanisme qui se veut (dixit le ministre) rigide et réduisant à zéro l'arbitraire des préfets, donc en perspective les accords sur le terrain de la lutte. La régularisation devient une affaire entre citoyens de l'État. La circulaire est, à sa façon, formelle : l'arbitraire doit être règle étatique essentielle uniforme. Il n'y a pas, pour les « irréguliers », un droit de régularisation, il y a un droit de l'État : des « droits OFFERTS aux ressortissants étrangers ».

Chevenement l'avait indiquée, Hortefeux fixée : la voie de la régularisation doit passer par le travail salarié (l'utilité avérée pour l'État des citoyens), devenu le critère central. Comment ? par la preuve des bulletins de salaire. La logique de la circulaire appliquée aura donc un premier double effet : exclure (sauf une petite minorité plus ou moins syndiquée) l'immense majorité des sans-papiers, qui travaillant au noir n'ont pas de fiches de paye ; les écarter des collectifs qui (sans réaction vigoureuse) vont manquer de cartouches suffisantes pour espérer réduire ou modifier localement les duretés du « cas par cas ». Et puis un troisième moindre effet : le commerce moderne du

¹ CESEDA (code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile), article L.621-1.